

MANUEL DES MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

SERVICE AUDIT DES ACHATS	Réf. DAO. 1.6.0
RATTACHEMENT : DIVISION AUDIT INTERNE	Date : février 2024

N°	MISSIONS
1	Donner une assurance raisonnable sur le degré de maîtrise des processus et activités de l'ONEE-BO
2	Apporter un conseil auprès du management pour améliorer les processus et activités de l'ONEE-BO
N°	ATTRIBUTIONS
1	Contribuer à l'élaboration du programme annuel d'audit et /ou pluri-annuel d'audit interne à soumettre pour approbation au Directeur Général
2	Réaliser les missions d'audit relatives aux achats,
3	Assurer la supervision des missions d'audit réalisées en externe relatives à l'audit des achats
4	Assurer le suivi des recommandations et plans d'action issus de chaque mission
5	Contribuer à la mise à jour de la cartographie des risques achats suite aux missions d'audit
6	Evaluer les projets de procédures, notes de services relatives aux achats et donner un avis sur le respect des règles de contrôle interne
7	Contribuer à l'amélioration au système de management des risques et du dispositif du contrôle interne
8	Effectuer un reporting régulier sur le suivi des recommandations relatives aux audits des achats
9	Contribuer à l'élaboration du rapport annuel sur l'exécution du plan d'audit interne
10	Assurer une veille réglementaire, procédurale, normative et bonnes pratiques en matière d'audit des achats